



Reconnue pour son dynamisme, la Ville de Salon de Provence (47 000 hab.) recrute pour sa Direction des Sports :

Offre d'emploi Maître-Nageur Sauveteur Saisonnier - CDD 35H00

Durée de la mission : du 1er Juin 2025 au 14 Septembre 2025

L'agent MNS veille à la sécurité des usagers, dans et autour des bassins de la Ville de Salon-de Provence.

Il assure la surveillance et l'enseignement de la natation auprès de différents publics ainsi que l'animation des activités aquatiques.

C'est un métier qui nécessite vigilance et réactivité ainsi qu'un sens développé du travail en équipe. Les qualités relationnelles sont également un point essentiel.

Direction	Direction des Sports
Service	Service des piscines
Définition du poste/ Intitulé du métier	Maître-Nageur Sauveteur
Cadre (s) d'emploi (s)	Éducateur Territorial des Activités Physiques et Sportives (ETAPS)
Lieu d'exercice des missions	Centre Nautique
Temps de travail	Complet, sur la base de 1607h / an
Horaires de Travail	35h / semaine Travail Week-end et jours fériés en fonction des rotations
Missions	<ul style="list-style-type: none">✓ Surveiller les différents publics dans les piscines en conformité avec le POSS (plan d'organisation de la surveillance et des secours).✓ Pratiquer les gestes de premiers secours et veiller à la coordination des secours en cas de nécessité.✓ Faire appliquer les règles d'hygiène et de sécurité par les usagers (règlement intérieur).

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accueillir et informer les usagers.
Diplômes requis	<ul style="list-style-type: none"> ✓ BEESAN, BPJEPS AAN, BNSSA ✓ CAEPMNS en cours de validité. ✓ PSE1 en cours de validité
Aptitudes personnelles	Sens de la hiérarchie, de l'efficacité et du travail en équipe - Conscience professionnelle - Capacité d'adaptation et réactivité - Aptitudes relationnelles, écoute -
Profils :	Expérience requise
Rémunération	Contractuel : étude du dossier en fonction des grilles de la fonction publique Prime de fin d'année au prorata du temps travaillé : 929 € bruts

Poste à pourvoir à partir du 1er juin 2025

Les candidatures devront être adressées à la Direction des Ressources Humaines
Service Parcours Professionnels :

recrutement@salondeprovence.fr